



Rapport d'activités 2011

Communauté de Communes de la Ténarèze

1, rue Cadéot

32 100 CONDOM

05 62 28 73 53

Fax : 05 62 68 27 41

Mail : cc.tenareze@gmail.com

Site web : www.cc-tenareze.fr

Préambule

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à sa demande, soit à celle du conseil municipal.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

En 2011, La Communauté de Communes a fonctionné avec le personnel suivant :

- Un Directeur Général des services, ingénieur territorial,
- Une responsable administrative et comptable, rédacteur chef territorial,
- Une chargée de mission, contractuelle,
- Une adjointe administrative à mi-temps
- Un surveillant de travaux en infrastructures et réseaux, agent de maîtrise principal,
- Un gardien et agent d'entretien, adjoint technique,
- Un agent en charges de l'entretien des chemins de randonnées, des véhicules et matériels, adjoint technique principal,
- Un agent en charge de petits travaux de voirie, des panneaux, de l'atelier et de l'outillage, agent de maîtrise

Les taux de fiscalité étaient pour :

- La Contribution Foncière des Entreprises : 31,94%,
- La Taxe d'Habitation : 13,10%
- La Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 4,86 %

Principales activités de la Communauté de Communes de la Ténarèze en 2011

En matière de développement économique :

- Zones d'activités :

Zone Industrielle de Pôme : Un budget annexe de lotissement a été réalisé pour la mise en place d'une opération de création de 3 lots en Zone industrielle de Pôme.

Zone artisanale de Bellefille : Un lot a été vendu à Monsieur Gachiteguy (entreprise désirant déplacer sa concession automobile).

- Appel à projet pour l'étude, la réalisation et l'exploitation d'une ferme photovoltaïque raccordée au réseau électrique en Zone industrielle de Pôme :

Le Permis de construire a été obtenu.

En matière d'aménagement du territoire :

- Plans de mise en accessibilité et diagnostics des Etablissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public :

- o Le groupement de commandes a été attribué à l'entreprise Socotec. Les Plans d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics ainsi que les diagnostics pour les Etablissements Recevant du Public et les Installations Ouvertes au Public ont été réalisés sur les territoires communaux et intercommunaux.
- o La Commission s'est réunie pour établir le rapport annuel de la commission. Les membres ont validé le rapport annuel.

- Mise en place du projet VITAL – Voie d'Intérêt Territorial de la Ténarèze à l'Albret

Ce projet interdépartemental et interrégional initié à l'occasion des réflexions liées à la création de la LGV Bordeaux-Toulouse, vise à réhabiliter certaines voies ferrées secondaires.

Trois objectifs sont envisagés :

- Faire du train un vecteur de cohésion touristique territoriale,
- Relancer le fret ferroviaire,
- Rendre possible le transport des ordures ménagères par le rail et créer ainsi une référence environnementale.

La volonté est à la fois de renouveler ou de conforter ces infrastructures devenues désuètes, et de projeter un nouvel outil de développement du territoire axé sur le ferroviaire.

En 2011, le montage de ce projet a été assuré par le bureau d'étude Alter & Go, mandaté par RFF. De nombreuses réunions de travail ont permis de rassembler les différents acteurs, institutionnels, consulaires et associatifs.

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Après de nombreuses réunions de travail et d'information, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette démarche novatrice aura pour objectif d'appréhender les questions d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

- **Etude de préfiguration du SCoT du Pays d'Armagnac**

La Communauté de Communes est partie prenante dans la démarche engagée par le Pays d'Armagnac pour une étude de préfiguration de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui permet de spatialiser le projet politique pour un territoire étendu à long terme. Cette étude de préfiguration entend déterminer les modalités de réalisation du futur SCoT.

En matière de tourisme :

- **La mise en place de moyens pour permettre le fonctionnement de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze :**

- Une subvention de 160 000€ a été allouée pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme,
- Des tâches administratives (aide technique à l'élaboration du budget, logistique, passation de marchés) ont été effectuées par les services de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

- **Installation de l'Office de Tourisme Place Saint-Pierre**

- **Création de l'antenne de l'Office de Tourisme à Montréal**

Dans le cadre de l'extension de Territoire de la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme de Montréal du Gers a été intégré à l'Office de Tourisme de la Ténarèze.

- **Participation à la mise en place du GR de Pays**

La Communauté de Communes a délibéré en faveur de sa participation à la création d'une boucle de randonnée dans le cadre du projet de GR de Pays porté par le Pays d'Armagnac.

- **Réalisation des panneaux d'accueil et d'information touristique**

L'entreprise Pic Bois a été retenue pour réaliser les panneaux d'accueil et d'information touristique sur les nouvelles communes membres de la Communauté de Communes et mettre à jour les structures existantes.

- **Implantation du futur Office de Tourisme et de l'Espace de Découverte des Paysages**

- Après de nombreuses réunions de travail, la Communauté de Communes a adopté le projet d'implantation des futurs locaux de l'Office de Tourisme et de l'Espace de découverte des Paysages aux abords des Cloîtres de Condom
- L'agence AVEC a été recrutée pour assurer l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour ce projet.

- **Le centre de loisirs aquatiques :**

- Le personnel du centre de loisirs aquatiques, c'est à dire 7 Maîtres-Nageurs et surveillants de baignade, 6 postes d'agents saisonniers pour l'accueil, l'entretien du site et le fonctionnement du Snack, a été recruté,
- Les scolaires de toutes les écoles de la Communauté de Communes (soit environ 700 enfants) ont pu une nouvelle fois bénéficier d'un apprentissage et d'un perfectionnement en matière de natation. Tous les frais inhérents à la mise en place de ce projet ont été supportés par la Communauté de Communes de la Ténarèze,
- L'opération « Savoir-Nager » a été mise en place en partenariat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental de la natation afin que les enfants obtiennent un bagage essentiel pour pratiquer les activités aquatiques. Cette prestation gratuite a été réalisée pour 24 enfants au mois de Juillet et 22 en Août, soit une légère augmentation par rapport à 2010.
- Des sessions de cours de perfectionnement gratuits ont été réalisées pour les enfants issus du territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze,
- De nouvelles prestations en matière d'aquagym et de perfectionnement adultes ont été créées.

- **Entretien des chemins de randonnée :**

L'entretien et le balisage des chemins de randonnées sont effectués par les services de la Communauté de Communes sur 220 km.

En matière de politique du logement et du cadre de vie :

- **Aire d'accueil des gens du voyage**

L'aire d'Accueil des Gens du voyage a été gérée par les services de la Communauté de Communes.

- **Etude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

Cette étude a été réalisée par le Bureau d'étude Altaïr et a été présentée aux membres du Bureau. La première partie de l'étude dresse l'état des lieux de la situation de l'habitat en Ténarèze tandis que la seconde préconise des axes

d'intervention, des objectifs, et les modalités de réalisation de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement

- **Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :**
 - o Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a réalisé 401 contrôles d'assainissements existants, 31 contrôles sur les constructions neuves et 22 avis sur Certificats d'Urbanisme,
 - o La gestion du SPANC pour les communes de Beaumont, Bérault, Blaziert, Cassaigne, Castelnau sur l'Auvignon, Caussens, Condom, Gazaupouy, Larressingle, Ligardes, Mouchan a été confiée à la SAUR par le biais d'une Délégation de Service Public.
- **Le SICTOM du secteur de Condom**
 - o La Communauté de Communes s'est substituée réciproquement en 2004 et 2010 au SICTOM du Secteur de Condom et au SIDEL afin de percevoir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de leur rétrocéder intégralement,
 - o Les taux de Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères ont été de :
 - 10,30 % pour le territoire des Communes appartenant au SIDEL,
 - 11,21% pour le territoire des Communes appartenant au SICTOM du Secteur de Condom.
- **Eau et Biodiversité en Pays d'Armagnac – Nouvelles pratiques de gestion environnementale**
 - o Le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un programme d'actions intitulé « Eau et Biodiversité en Pays d'Armagnac » en collaboration avec la Communauté de Communes du Bas Armagnac. Ce programme vise à mettre en œuvre, dans le cadre des compétences de chaque Communauté de Communes, des pratiques plus économes et respectueuses de l'environnement.
 - o Le marché passé dans le cadre d'un groupement de commandes et dont la Communauté de Communes de la Ténarèze est coordonnateur, a été attribué à un groupement de prestataires constitué de l'association Arbre & Paysage 32, des fédérations départementales de chasse et de pêche, et de l'association Pierre & Terre.
- **Etude de faisabilité pour la réalisation d'un lac de baignade biologique à Montréal-du-Gers**
 - o Il a été décidé de faire réaliser une étude pour évaluer l'opportunité commerciale, financière et technique de réhabiliter la base de loisirs de Montréal.

La voirie :

- **La voirie d'intérêt communautaire**
 - o Le programme de voirie de l'année 2011 a été d'un montant de 745 013.11 € H.T.,
 - o Le marché public à bon de commandes a été passé pour l'entretien de la voirie pour les années 2011-2012-2013-2014. Il a été attribué à l'entreprise STPAG
 - o Le marché public réalisé en procédure adaptée a été passé pour le fauchage et le débroussaillage pour l'année 2011.

En matière de nouvelles technologies et de haut débit

- **Plan de couverture en haut-débit pour les zones rurales**
 - o Les travaux de couverture ont été réalisés sur les communes de Beaucaire, Gazaupouy, Roquepine, Lagardère, Larroque Saint Sernin, Lauraët, Mouchan et Saint Puy.
 - o Le choix du délégataire de service public a été effectué, la gestion du service est confiée à l'entreprise Alsatis.
 - o Il a été décidé de collecter ce réseau à la fibre optique pour une montée en débit permettant de fournir des débits de 4 Mb/s au lieu de 2 Mb/s.
 - o Une enquête a été menée pour évaluer les besoins dans ce domaine sur les nouvelles communes entrantes : Fourcès, Labarrère, Larroque-sur-l'Osse et Montréal du Gers. Il en ressort que des zones importantes de ces communes sont en zone blanche.

Mise en place du Wifitour

L'objectif est de proposer aux visiteurs un accès internet libre et gratuit. En contrepartie, des pages présentant les activités touristiques du territoire sont imposées lors de la connexion. Un point expérimental a été mis en place à Larressingle durant l'été 2011. Si les visiteurs étaient curieux de découvrir le dispositif, il convient de préciser que la création du contenu n'a pas été à la hauteur des attentes.

Refonte du site web de la Communauté de Communes

Le marché pour la refonte du site web de la Communauté de Communes de la Ténarèze a été attribué à l'entreprise N124. Dans ce cadre, l'entreprise s'est portée volontaire pour le renouvellement du logo et de la charte graphique de la Communauté de Communes. Cette entreprise assurera ensuite la construction du nouveau site et sa maintenance durant trois ans.

L'administration générale:

- **L'adhésion de quatre nouvelles Communes à la Communauté de Communes de la Ténarèze :**
 - o L'année 2011 a vu l'adhésion des Communes de Fourcès, Labarrère, Larroque-sur-l'Osse et Montréal-du-Gers.
 - o Il a ainsi été procédé aux diverses élections et désignations nécessaires au bon fonctionnement de la Communauté de Communes (détermination du nombre de membres du bureau, désignation des membres dans les différentes commissions, désignation des délégués dans les organismes extérieurs).

- **La réalisation prospective financière pluriannuelle :**
 - o A la demande du Président, et à la suite de l'audit financier réalisé en 2008, une prospective financière pluriannuelle a été réalisée afin de dénombrer et d'analyser les différentes stratégies pour améliorer les résultats financiers et notamment la capacité d'autofinancement nette et la trésorerie nette,
 - o Ainsi la Capacité d'Autofinancement Nette était en fin d'année 2011 de + 1 095 000 €, et la trésorerie nette d'environ 680 000€, permettant ainsi d'aborder l'année 2011 et les années à venir sereinement.

- **Participation au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

En vue de l'établissement du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré par les services de l'Etat, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont été sollicités pour proposer des stratégies de développement de leur territoire. La Communauté de Communes s'est investie dans cette mission afin de proposer des scénarii pour la rationalisation de la carte intercommunale locale.

- **Formation des élus**

Une session de formation sur l'exercice de la compétence urbanisme à l'échelle intercommunale a été dispensée par les services de Mairie Conseil aux élus de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

- **Transfert de nouvelles compétences**

Durant l'année 2011, une étude a été menée afin d'évaluer l'opportunité et les modalités d'un éventuel transfert de la compétence scolaire. Cette étude a fourni un panorama du cadre légal, de la situation actuelle du point de vue des municipalités et de l'Education Nationale, ainsi que les conditions de transfert.

- **Personnel :**
 - o La Communauté de Communes a assuré la reprise du personnel du Syndicat à la Carte de Montréal du Gers.

Autres compétences :

- **La participation à l'association de Préfiguration du Pays :**

La Communauté de Communes de la Ténarèze a marqué une nouvelle fois sa volonté d'adhérer au projet de Pays d'Armagnac en versant une cotisation de 26 314.20 €.

- **Subvention au Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement :**

Cette association qui intervient sur les projets d'architecture, urbanisme et environnement des collectivités a reçu une participation pour son fonctionnement de 2 000 €.

- **Subvention à l'association Convergence écologique – Condom Ténarèze pour l'organisation du salon Bio-Gascogne :**

Cette association qui consacre ce salon à la Promotion de l'Agriculture Biologique, de l'habitat sain et de la haute qualité environnementale, a reçu une subvention de 4 000 €.

- **Subvention à l'Association d'Etude et d'Expérimentation Climatologique du Nord du Gers :**

Cette association qui œuvre à la défense collective contre la grêle, a reçu une participation pour son fonctionnement de 6 673 €.

- **Cotisation à l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de Communes :** Cette cotisation a été d'un montant de 1 249,20 €.

- **Subvention à l'Amicale des Employés Territoriaux :**

Cette association qui permet aux employés territoriaux de bénéficier de divers avantages, a reçu une participation pour son fonctionnement de 740 €.

- Subvention à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers :

Cette association qui conseille les particuliers et les collectivités dans le domaine du logement a reçu une participation de 3 654.75 €.

- Subvention à Gers Développement :

Cette association qui vise à être l'Agence de Développement du Département du Gers a reçue une subvention de 5 000 €.

- Subvention à la Bourse à l'Immobilier d'entreprise (CCI) :

La CCI du Gers a mis en place une opération qui permet aux entreprises de pouvoir céder leurs activités par le biais d'une plate-forme internet. Elle a reçu à ce titre une subvention de 300 €.

- Subvention à Soho Solo :

La CCI du Gers a mis en place une opération qui vise à attirer des entrepreneurs indépendants en milieu rural a reçu à ce titre une subvention de 120 €.

- Attribution d'une aide économique pour l'entreprise Rik Remmery :

Exceptionnellement, et en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Communauté de Communes a attribué une aide économique à l'entreprise Rik Remmery de 10 000 € pour l'aider dans son installation. L'aide est versée au prorata des dépenses effectivement réalisées.